



UNSA Défense
AIA Clermont-Ferrand
161 avenue du Brézet
63028 Clermont-Fd Cedex 2
Tél : 04 73 42 56 92
unsa.aiacf@gmail.com

LE FIL D'ARIANE

• L'EDITO

De l'amour...

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense

On ne le dira jamais assez: rien ne justifiera jamais aucune violence faite à une femme. Point !!! Que cette violence soit physique ou psychologique. Parce que rien, absolument rien, ne tolère qu'un homme brusque, violente, menace, empêche, abime, détruit, jusqu'à ôter sa vie à une femme. L'évolution des termes a son importance... il y a peu on parlait encore de 'violences conjugales' ou 'crime passionnel', comme si renvoyer cette violence à la sphère privée ou sous-entendant que l'amour à travers le terme 'passionnel' pourrait aller jusqu'à justifier l'horreur, l'impensable, suffisait à expliquer le cheminement violent et tyrannique de l'homme. **Depuis le terme a été remplacé par celui bien plus approprié de 'Féminicide'** et rendons hommage aux initiateurs de ce terme, car oui, c'est avant tout un meurtre, ceci quel qu'en soit le contexte, quels que soient les faits ou leur nature.

L'amour est un fruit comestible. La violence sous toutes ses formes, qu'elle soit psychologique ou physique, en est le pourrissement toxique.

La violence psychologique est toute aussi vénéreuse, c'est une maladie mentale qui relève du machiavélisme et consiste à renvoyer crescendo, sournoisement, la production de la faute ou de l'erreur sur la victime. "Tiens chérie t'as reçu un message"... "Tu as reçu un message, j'ai regardé, c'est Robert ton collègue"... puis "Il pourrait éviter le bisou à la fin, Robert c'est qu'un collègue de travail"... ça ne s'arrête jamais "Tu peux lui demander de ne plus faire ça et je t'interdis de lui répondre"... pour finir "Tu couches avec Robert ou quoi et pourquoi vous êtes amis sur les réseaux sociaux, retire-le de ta liste d'amis et de tes contacts... obéis-moi tout de suite puisque tu m'aimes"... On pourrait continuer longtemps. Le machiavélique inverse par ses stratagèmes toxiques la culpabilité de la faute, entame son inexorable destruction et fait ainsi supporter à l'autre le poids de sa propre tyrannie, le plus souvent déguisée en pseudo preuve d'amour mais qui, dans les faits, en est le strict opposé : **le venin et le poison que lentement il inocule chaque jour un peu plus, masqués par des sentiments qui sont tout sauf purs et sincères.** Le machiavélique est un pervers calculateur, haineux et sans pitié qui arrive toujours à faire croire aux autres ce qu'il n'est pas et ne sera jamais. Il arrive parfois à transformer les blessures de celle qu'il fait semblant d'aimer en culpabilité, mais il s'aime juste lui. C'est un être malsain à tout point de vue. Il agonise l'amour, c'est le cancer de l'âme.

L'amour c'est une évidence, une intuition. L'homme haineux et violent est sans valeur, son seul but est de détruire ce qu'il croit posséder comme un trophée, une chose. C'est le cancer de l'âme, l'inverse de l'amour, tout l'inverse.

On ne peut pas rendre hommage à une victime de féminicide en écrivant "Elle était si jeune" ou "Elle avait toute la vie devant elle" parce que la valeur d'une vie ne dépend pas de son état d'usage, la vie humaine n'est pas cotée à l'argus. On ne peut pas rendre hommage à une victime de féminicide en écrivant "Elle était si jolie" parce que la valeur d'une vie ne dépend pas de l'aspect, de l'enveloppe de cette vie.

La jalousie, premier symptôme de la violence faite aux femmes, est la gifle de l'amour, le miroir de la laideur, c'est l'agonie de l'amour.

Depuis le début de l'inédite crise sanitaire que traverse la France, comme d'autres, et les conséquences des confinements successifs, les violences envers les femmes ont augmenté de plus de 30%. A tel point que le gouvernement a mis en place des mesures de signalement, à la fois pour tous et plus confidentielles pour les femmes qui vivent cette infernale frayeur, parfois jusqu'à la mort. **Ces chiffres, cette hélas réalité sont juste INSUPPORTABLES pour le Fil d'Ariane comme pour toute l'UNSA.**

En amour comme dans la vie, il y a ceux qui abiment, qui cassent, qui détruisent... fuyez-les ! Mais il y a aussi ceux qui réparent, qui préservent, qui aiment tout simplement... préservez-les !

Le Fil d'Ariane n'a évidemment pas la prétention d'embrasser le sujet en quelques lignes. **Peut-être est-ce cela la mesure de l'amour... d'aimer sans mesure. Et s'il n'y avait qu'une seule raison d'aimer, ce serait sans doute d'aimer sans raison. Car le temps est une mesure avec ses limites, l'amour une intensité sans limite.** C'est donc sur l'amour que le Fil d'Ariane vous laisse profiter de l'été. Toute l'équipe Unsa-Défense vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances. Prenez soin de vous et des vôtres.

« Je veux faire de toi ce que fait le printemps avec les cerisiers ».

Amitiés, Laurent Tintignac

L'important n'est pas de convaincre, mais donner à réfléchir.

N°171 – Juillet-Août 2021

- Ouvriers d'état – Dure réalité
- CAPSO – Les évolutions
- SIAé – Compte de commerce
- Nomenclature ouvrière
- Protection sociale complémentaire

- Choisir l'UNSA, le bon moment !
- L'UNSA, le syndicat qui monte
- Les TCT du SIAé
- Secret médical, victoire de l'UNSA
- Un peu de poésie...

• AU SOMMAIRE

Ouvriers d'état : dure réalité

Les chiffres sont implacables hélas. Selon les projections réalisées par le Service des Ressources Humaines Civiles (SRHC) de la DRHMD, **des 18000 ouvriers en début de cycle électoral 2018, il n'en subsisterait plus que 9000 à l'horizon 2026.**

C'est un fait, la reprise des recrutements ouvriers en 2014, quand bien même elle constitue un élément positif, n'empêchera pas la lente et inexorable érosion de cette catégorie socioprofessionnelle. Le solde annuel se situe à environ -800 agents malgré les quelques 400 à 500 recrutements dans les 21 professions relevant du Maintien en Conditions Opérationnelles.



Les LDG ne concerneront pas les Commissions d'Avancement Ouvriers.

La loi de transformation de la Fonction Publique (LTFP) d'août 2019 a mis fin à la présence des élus syndicaux au sein des commissions d'avancement des agents fonctionnaires et contractuels (CAP, CCPU et CPS/ICT). **Les Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier (CAPSO) seront en dehors de ce dispositif dit LDG (Lignes Directrices de Gestion) que condamne l'UNSA.** C'est ainsi que les élus continueront de pouvoir examiner en séance plénière de la CAPSO les avancements de groupes au choix ou à l'essai des agents. C'était une demande UNSA, au regard de la diversité des métiers et domaines d'activités, et nous ne pouvons que nous satisfaire de cette sage décision. **Les CAPSO sont l'instance décisionnelle des personnels ouvriers et le resteront en présence de leurs représentants élus.**

CAPSO – Les évolutions

32 CAPSO constitue le paysage ministériel à ce jour pour une estimation de 12000 agents au moment du renouvellement électoral de fin 2022. 29 de ces CAPSO sont multi-employeurs et 3 sont propres aux 3 AIA comptant plus de 500 agents OE sur site (Clermont/Cuers/Bordeaux). Face à cette situation, **la DRHMD propose de ramener ce nombre de commissions d'avancement à 10, soit 1 par CMG et maintien des 3 CAPSO propres aux 3 AIA (CF/CP/BDx).** Pour ces CAPSO de CMG, tous les employeurs d'un même périmètre CMG seraient représentés en séance. La réalisation des essais professionnels devrait néanmoins être améliorée par ce dispositif, car il est un fait que le tarissement de la ressource rend de plus en plus compliquée la composition des jurys d'essai. C'est une réalité.

Autres mesures envisagées pour les CAPSO :

- **Suppression de la réunion dite d'expression des besoins** basée sur un taux hypothétique à 20%, en la remplaçant par des réunions locales de dialogue social au plus près des agents
- **Procédure électorale simplifiée par la mise en place d'un seul collègue** au moment des élections regroupant Ouvriers/Chefs d'Equipe/TSO.
- **Constitution de la CAPSO en instance de recours** pour les ouvriers (refus de télétravail par ex).

SIAé : des leviers RH pour le compte de commerce

La ministre des armées en avait pris l'engagement, après bien des rapports, des avis d'experts surtout des partisans de la sortie du SIAé de la sphère publique... **il aura fallu toute la détermination de l'UNSA pour emporter cette décision de maintenir le SIAé au sein du Ministère des Armées mais aussi de le doter des outils permettant de consolider son statut en 'Compte de commerce'.** Quelques améliorations rappelées ici et déjà évoquées dans le CR du 1^{er} Comité Technique Spécial du SIAé :

- ▶ Autonomie dans la détermination des cibles d'effectifs.
- ▶ Prise en compte de l'expérience dans le recrutement OE (texte déjà validé en CTM).
- ▶ Aménagement du calendrier des essais d'embauche (anticipation sur le calendrier budgétaire) pour mieux s'ajuster au vivier des jeunes diplômés et raccourcir le délai des prises de poste des opérateurs.
- ▶ Ajustement des offres salariales au regard marché de l'emploi pour les Agents sur contrat (ASC).

Mesures à venir ou chantiers en instruction en lien avec les services compétents du ministère

- ▶ Prime APRS – Priorité MinArm du plan catégoriel 2022.
- ▶ Gratification des propositions d'amélioration (inventions non brevetables), disposition ré-ouverte pour le seul SIAé.
- ▶ Réflexion à l'élargissement aux métiers de la supply chain des professions ouvertes au recrutement OE.

Nomenclature ouvrière

- **Etude pour prolonger en Hors Catégorie A/B/C de 9 professions** et transformation des domaines techniques de certaines professions en profession à part entière. 1700 agents sont concernés par cette nouvelle disposition: mécanicien en mécanique générale, mécanicien armement, ajusteur, mécanicien de maintenance exploitation pétrolière, mécanicien micromécanique, chaudronnier, soudeur, ouvrier de productique, charpentier tôle.
- **Ajout de la profession mécanicien nucléaire** à la demande de Naval Group et prolongement en HCC.
- **Création d'un domaine technique « Infrastructures opérationnelles »** pour le SID.
- **Surveillants et Contrôleurs de l'infrastructure :** l'UNSA demande la mise en place d'une passerelle entre ses 2 professions, dont l'une va au HG et l'autre à la HCC



À L'UNSA,
ON S'OCCUPE DE MOI

L'UNSA est aux côtés des agents dans cette période, suivez toute l'actualité et les actions UNSA :



www.unsa-defense.org



[@UnsaDefense](https://twitter.com/UnsaDefense)



www.facebook.com/UNSADefense

PS - Protection Sociale

Complémentaire

L'UNSA Fonction Publique répond favorablement à la proposition du gouvernement et de la ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques de **négoier l'application de l'ordonnance prise en février dernier quant à la Protection Sociale Complémentaire et la participation de l'Etat pour ses agents**

L'UNSA signe l'accord de méthode

- Il s'agira de construire un dispositif permettant de garantir une bonne couverture en santé et en prévoyance pour les 2,5 millions d'agents, fonctionnaires et contractuels. **Il s'appliquera à partir de 2024. L'Etat devrait prendre en charge au moins 50% du montant des cotisations.**
- L'UNSA Fonction Publique rappelle que l'éventuel accord devra prévoir **des mécanismes de solidarité entre actifs et retraités.**
- L'UNSA Fonction Publique salue l'évolution des discussions qui ont abouti à la signature de cet accord de méthode relatif à cette négociation. **De nombreux sujets devraient pouvoir être négociés : la solidarité, l'amélioration des garanties statutaires, les dispositifs de prévention et de santé au travail, l'implication des organisations syndicales dans la procédure de sélections des opérateurs, le couplage éventuel «santé et prévoyance»,** entre autre.
- L'UNSA Fonction Publique acte, une nouvelle fois positivement, **la participation de l'Etat employeur d'un montant de 15€ mensuels (180€ annuels) pour tous les agents dès le 1er janvier 2022.** La négociation devra aboutir avant la fin de l'année 2021. Devant l'ampleur des sujets, l'UNSA Fonction Publique est prête à s'installer rapidement à la table des négociations pour obtenir un accord pour une Protection Sociale Complémentaire ambitieuse qui assure des garanties optimales pour tous les agents.

Rejoindre l'UNSA



Marre des syndicats négatifs, qui fracturent davantage qu'ils ne rassemblent, et ne produisent que l'éloignement des salariés des syndicats. **Choisissez un syndicat qui négocie pas à pas chaque avancée, loin du tout ou rien, engrange des résultats au bénéfice de tous, développe des arguments cohérents et atteignables. Pour tous et pour chacun, choisir l'UNSA, le syndicat qui vous ressemble et vous rassemble.**

Pour quelques euros, déductibles à 66% de l'impôt, offrez-vous les services d'un syndicat moderne, en phase avec son temps et les attentes légitimes des agents : **l'UNSA.** A vos côtés tous les jours.

L'UNSA... le syndicat qui monte

Les chiffres de la représentativité du privé sont désormais connus. **L'UNSA est la seule organisation syndicale non catégorielle à progresser en points et en voix (plus 20 000 par rapport à 2017) et atteint 6 %.** L'UNSA est représentative dans **88 branches professionnelles.** Elle couvre **1 tiers des salariés du privé contre 19 % il y a 4 ans.** Cela représente un progrès de **50 %.**

L'UNSA bouscule la hiérarchie syndicale.

Avec un score cumulé de 7,68 % sur la représentativité du public et du privé confondus, **l'UNSA devient la 5ème organisation syndicale,** doublant ainsi la CFTC. Sur les trois derniers cycles électoraux du public et du privé, la progression de l'UNSA est constante.

Dans le seul privé, l'UNSA se présente désormais devant plus de 30% des salariés des entreprises pouvant voter en CSE (Comité Social et Economique). Dans cet échantillon, les travailleurs placent l'UNSA en 1ère position avec plus de 21 % des suffrages. Après son score au scrutin des TPE la plaçant, avec 15,89 %, en 3ème position (2ème chez les non-cadres), l'UNSA est incontournable dans le paysage de la représentativité syndicale du privé.

L'UNSA est bel et bien le syndicat qui monte

Durant les 4 années à venir, l'UNSA défendra les femmes et les hommes qui lui font confiance et au-delà l'ensemble des travailleurs. Pour toutes celles et tous ceux qui ne peuvent pas aujourd'hui voter pour elle, l'UNSA se donnera les moyens de se présenter partout.

Pour que toutes et tous aient droit à l'UNSA !



Seulement SIAé

Spécial TCT au SIAé. Ce 1^{er} semestre 2021 a vu l'UNSA-Défense intervenir à deux reprises auprès des directions locale et SIAé afin de faire rectifier quelques injustices pour les TCT du SIAé.

► **Avancement des TCT :** l'UNSA a obtenu de la direction qu'elle propose au changement de coefficient tous les TCT conditionnants et méritants, demande faite également auprès de la Direction du SIAé afin que tous les TCT du Service puissent avancer selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions.

► **Heures supplémentaires :** dans une logique d'équité, les TCT ne seront plus contraints à devoir faire leurs heures supplémentaires payées, uniquement le soir mais pourront les effectuer indifféremment le matin comme le soir.

L'UNSA Défense reste mobilisée au quotidien pour les ICT/TCT, seconde population du SIAé, afin d'améliorer ce statut et réduire les inégalités de traitement.

Secret médical... L'UNSA gagne

L'UNSA Fonction publique a déposé un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat ainsi qu'une question prioritaire de constitutionnalité contre l'article 7 de l'ordonnance n°2020-1447 du 25/11/2020, prise en application de la loi de transformation de la Fonction publique et portant diverses mesures en matière de santé et de famille dans la Fonction publique.

Ces dispositions de l'article 7 auraient autorisé des services à se faire communiquer des données médicales, sans déterminer les agents autorisés à formuler ces demandes, ni le champ des pièces et des informations dont ils peuvent recevoir la communication, ni prévoir de garanties suffisantes. Aucun contrôle ne serait intervenu sur les demandes de communication et les destinataires de ces demandes n'auraient pas eu le pouvoir de s'y opposer. Le droit d'accès aux données médicales des agents publics institué par ces dispositions n'aurait été ni nécessaire ni justifié, dès lors que l'administration n'a pas besoin d'accéder à ces informations médicales pour se prononcer sur les demandes de congé pour invalidité temporaire imputable au service.

Pour l'UNSA, défendre le secret médical et le respect de la vie privée des agents publics est essentiel. Tout agent doit pouvoir bénéficier de garanties qui protègent la confidentialité de ses données de santé. Le secret médical est un contrat de confiance avec les compétences médicales qui est au cœur de la relation des soins. De plus, cette protection est aussi une prévention de discriminations potentielles pour raison de santé.

Le Conseil Constitutionnel, dans sa décision du 11 juin 2021, fait droit à la demande de l'UNSA de protéger le secret médical: l'article 7 de l'ordonnance du 25 novembre 2020 est déclaré inconstitutionnel car il porte effectivement atteinte au respect de la vie privée des agents.



C'est une victoire de l'UNSA pour la protection des données de santé des agents.

Le Fil d'Ariane et toute l'équipe UNSA-Défense vous remercient de votre confiance toute cette année encore. Malgré le contexte sanitaire difficile, vos représentant(e)s UNSA ont assumé leur rôle avec engagement et efficacité. Toutes et tous vous souhaitent de passer un très bel été 2021.



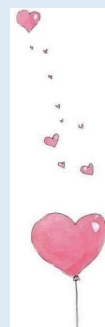
De l'amour... suite de la page 1

**Un peu de poésie dans ce monde de brutes.
Le printemps des poètes déborde un peu sur l'été... c'est pas grave ?**

*Certains font des heures supplémentaires
Pour arrondir leur fin de mois...
Moi je ferai des rêves supplémentaires pour
arrondir mes faims de toi...*

*La vie impose parfois des silences
Qui vous entraînent dans leur 'chut'
Mais l'amour bien loin d'une science
Toujours le doux, jamais le brut
Rire et sourire encore aux choix de vie
Ou bien se prendre les pieds dans le tant pis.*

*Sa fragilité même de porcelaine
N'est pour moi... pas un problème.
Répéter chaque instant, chaque semaine,
Jusqu'à perdre haleine...
Puiser, aller au bout de ses peines
Et lire ce que ses yeux parsèment.
Ses sourires hallucinogènes,
Comme un doux phénomène
Perforent mon abdomen
Mes yeux pour toi en quarantaine.
La fin, la peur que mon cœur s'éteigne
Une absence, une violence et je saigne
On verra dans notre vie prochaine
Ces évidences que tu imprègnes
Toute cette respiration, l'oxygène
Un peu comme le cœur de mon système.
La vie que tu m'enseignes
Toutes ces flèches qui m'atteignent
En faut-il encore des mots, des poèmes
Des maux, des rengaines, des théorèmes
Pour décliner à l'infini le même thème
Celui qui me raconte, me murmure, combien je...*



**Qu'est-ce que tu ferais
si tu n'avais pas peur ?**

